

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 059-215901224-20230612-4_12062023-DE



République Française
Département du Nord

ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JUIN 2023

OBJET : N° 4

RAPPORTEUR : Madame GAILLARD

INTITULE : MODIFICATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION ENTRE LA CAC ET LA VILLE DE CAMBRAI POUR L'INSTRUCTION ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 6 Juin 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ; M. DOBREMETS Adjoint au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIÉNARD ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ; M. LAURENT ; M. TRANOY ;
Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ; M. SIEGLER ;
Mme CHATELAIN ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ;
Mme BURLET ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme DROBINOHA qui a donné procuration à Mme LABADENS
M. BARTKOWIAK qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. FLAMEIN qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS
M. MAURICE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN
M. LEROUGE qui a donné procuration à Mme BURLET
Mme CHARPENET
M. SIMPERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

A la demande de la Ville, par délibération en date du 6 avril 2023, la Communauté d'Agglomération de Cambrai a décidé d'étendre le périmètre de l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) à la zone 4 (reprise en annexe du tableau et cartographie) et modifier la convention de délégation du 5 avril 2018 relative aux modalités d'instruction et de traitement des demandes d'APML confiées à la ville de Cambrai.

L'instruction et le traitement de la demande d'APML consistent en :

- la délivrance d'un récépissé faisant preuve du dépôt de la demande, soit par voie électronique ou voie postale,
- la visite du logement,
- l'élaboration d'un rapport de visite reprenant les éventuelles non-conformités au Code de la Construction et de l'Habitation et au Règlement Sanitaire Départemental, l'éventuelle contre-visite à la suite de la réalisation des travaux.

A l'issue de l'instruction de la demande d'autorisation préalable, la Ville de Cambrai remet ses conclusions au Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (projet d'arrêté) pour décision et transmission au propriétaire-bailleur ou à son représentant par voie postale.

Lorsque la demande d'autorisation préalable de mise en location est rejetée, une ampliation est adressée à la Caisse d'Allocations Familiales par la Ville de Cambrai.

L'entrée en vigueur de l'extension du dispositif à la zone 4 est fixée à la date du 15 octobre 2023.

Sur ces bases, il vous est demandé aujourd'hui de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant (en annexe) à la convention du 5 avril 2018 avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai, pour que soient déléguées à la Ville de Cambrai les modalités d'instruction et de traitement des nouvelles demandes d'autorisation préalable de mise en location sur son territoire à la zone 4.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

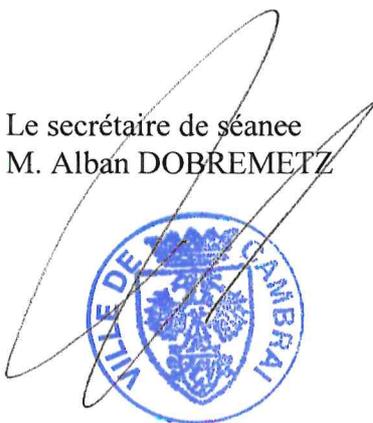
ID : 059-215901224-20230612-4_12062023-DE

S²LO

Publié le : 21 Juin 2023 à 07:34

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETS



A blue circular official stamp of the City of Cambrai is partially obscured by a large, handwritten signature in black ink.

Pour le Maire,
Mme Dominique GAILLARD
Adjointe au Maire déléguée au
Cadre de Vie, à l'Environnement
et aux Travaux



A blue circular official stamp of the City of Cambrai is partially obscured by a large, handwritten signature in black ink.